



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Services publics et services aux publics »**

Réunion du 20 mars 2025

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité
Panel d'élèves entrés en 6ème en 2023**

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Panel d'élèves entrés en 6ème en 2023
-----------------------	---------------------------------------

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	Les élèves entrés en 6e dans un collège public ou privé sous contrat et les élèves instruits en famille et inscrits au CNED pour une formation de niveau 6e à la rentrée scolaire 2023 constituent le champ de l'enquête. Le taux de couverture pour le secteur privé hors contrat étant faible dans la base de sondage, les élèves du privé hors contrat seront exclus du champ (on compte environ 4200 élèves entrés en 6e dans le hors contrat).
Champ géographique	France entière (métropole + Drom (hors Mayotte))

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête auprès des familles des élèves du panel 2023 Enquête auprès des élèves du panel 2023
URL de consultation du questionnaire	
Objectifs	L'un des buts du suivi d'une telle cohorte (panel 2023) - comme les précédents panels depuis les années 70 et les plus récents panels d'élèves suivis dans le second degré (Panel 2011) - est d'éclairer le système éducatif sur les parcours scolaires des élèves, leurs performances scolaires, le processus d'orientation des élèves, leur progression entre la 6e et la fin de la scolarité obligatoire et de les relier notamment aux contextes de l'enseignement (type d'établissement, organisation scolaire, groupes de niveau, redoublement ...) et à des informations précises sur le milieu socio-économique et familial de l'élève, la représentation des parents et de l'élève sur sa scolarité et son devenir, l'environnement éducatif

de l'élève dans et hors l'établissement scolaire, les aspirations des familles.

En particulier, le panel 2023 a pour objectif d'apporter des éclairages sur les questions d'orientation, qui sont aujourd'hui au centre de la politique éducative, et d'approfondir les connaissances en termes d'orientation par voie d'apprentissage. Pour mieux appréhender les stratégies d'orientation, une attention particulière sera portée sur le recueil d'informations liées aux aspirations des familles et des élèves en termes de parcours et de diplômes, aux stéréotypes (tels que ceux liés au genre ou à l'origine sociale) et aux acquis conatifs. Ces informations seront collectées directement auprès des familles et des élèves.

Par ailleurs, ce panel permettra également de comparer les trajectoires des élèves en situation de handicap avec celles des élèves qui n'ont pas de handicap. Il s'agira de repérer le handicap de l'élève grâce à des questions du mini-module européen sur sa santé et des questions complémentaires sur ses difficultés pour des raisons de santé ou de handicap et sur les aides et aménagements dans le cadre de sa scolarité. Il est prévu de surreprésenter les élèves qui disposent d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) afin d'assurer un nombre d'élèves suffisant aux analyses souhaitées.

Thèmes du (ou des) questionnaires

Le panel 2023 propose de recueillir de l'information sur les thèmes suivants :

- Parcours scolaire des élèves dans l'enseignement secondaire. Il est également pertinent d'entamer dès maintenant une réflexion sur la poursuite du suivi dans l'enseignement supérieur et au cours des premières années d'insertion professionnelle, comme c'était le cas pour le dispositif EVA des panels 2007 et 1995.
- Etat de santé de l'élève et aménagements scolaires pour les élèves en situation de handicap (tels que perçus par les familles).
- Principales caractéristiques du milieu familial de l'élève : composition, situation par rapport à l'emploi, PCS, niveau de diplôme des parents, ressources financières et conditions de vie telles que perçues par les élèves et les familles, origines migratoires.
- Degré d'implication des parents dans le suivi de la scolarité de l'enfant.
- Niveau d'acquis cognitifs et socio-affectifs des élèves (appariements avec les remontées des données des évaluations exhaustives complétées par des interrogations auprès des élèves

sur les aspects conatifs).

- Déroulement de la procédure d'orientation de fin de troisième et de fin de seconde (appariements avec Affelnet ou interrogation auprès des chefs d'établissement).

- Déroulement de la procédure d'orientation Parcoursup.

- Aspirations scolaires de l'élève et de sa famille.

- Projet d'orientation des élèves (identification du rapport entre les aspirations initiales des familles et des élèves et les vœux réellement exprimés au moment de la procédure d'orientation).

- Résultats aux examens (DNB, baccalauréat et examens professionnels).

- Perception des familles et des élèves sur certaines thématiques, permettant d'analyser l'influence des stéréotypes (genre, origine sociale, origine géographique...)

Historique

Depuis 1973, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) mène régulièrement des enquêtes statistiques permettant de suivre dans le temps, et à des moments clés de leur scolarité, des cohortes d'élèves entrés en première année de l'enseignement primaire ou du collège. Ces panels d'élèves sont donc un outil essentiel pour décrire et expliquer les parcours scolaires, depuis l'entrée à l'école ou au collège jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. Ils sont conçus exclusivement à des fins d'études et de recherche. Complémentaires aux systèmes d'information du ministère, ils apportent des informations sur le contexte socioéconomique et familial des élèves.

La Depp a mis en place neuf panels :

Panel 1973 (entrants en sixième) : 37 500 élèves suivis pendant 11 ans ; Panel 1978 (entrants CP) : 22 000 élèves suivis pendant 8 ans ; Panel 1980 (entrants en sixième) : 20 000 élèves suivis pendant 10 ans ; Panel 1989 (entrants en sixième) : 25 000 élèves suivis pendant 15 ans ; Panel 1995 (entrants en sixième) : 17 800 élèves suivis pendant 16 ans ; Panel 1997 (entrants CP) : 9 000 élèves suivis pendant 16 ans ; Panel 2007 (entrants en sixième) : 35 000 élèves suivis pendant 17 ans ; Panel 2011 (entrants CP) : 15 200 élèves, en cours de suivi ; Panel 2021 (entrants petite section de maternelle) : 35 000 élèves, en cours de suivi.

La mise en place des panels à différentes périodes a permis de suivre l'évolution des parcours scolaires de différentes générations d'élèves, en fournissant des informations très riches pour analyser l'impact des politiques éducatives et les évolutions du système

scolaire au fil du temps.

Ces panels ont été mis en place à différentes périodes, permettant des écarts moyens d'environ 8 ans entre les cohortes, lorsqu'on compare l'année où les élèves étaient scolarisés en sixième. Cette dynamique a pour principal objectif d'étudier les évolutions des parcours scolaires à des moments clés. Elle peut permettre également de comparer les effets des réformes éducatives. Par exemple, entre le panel 1995 (entrants en sixième en 1995) et le panel 2007 (entrants en sixième en 2007), l'écart est de 12 ans, ce qui permet d'observer les changements dans le système scolaire sur cette période. De même, dans le panel 2011, les élèves suivis depuis le CP ont été scolarisés en sixième en 2016, soit 9 ans après le panel 2007. Le panel 2021 suit les élèves entrant en petite section, et ces élèves seront en sixième en 2029.

Faits marquants
précédentes éditions

Le panel 2011 qui constitue un suivi d'une cohorte d'élèves entrés en CP en septembre 2011 constitue le dernier panel de Depp et où les parcours dans le second degré a été suivi.

Actualisation de la situation scolaire

La situation des 15 188 élèves de l'échantillon du panel est actualisée chaque année depuis la rentrée scolaire 2012. Au terme de la dixième année d'observation de la cohorte, la situation de 95 % des élèves a pu être actualisée. Ce taux de recouvrement élevé peut être mis en relation avec le fait que depuis 2017, la situation scolaire des élèves de l'échantillon est actualisée chaque année scolaire par croisement des données du panel avec le système d'information statistique consolidé académique (SYSCA) qui a pris le relais, à la rentrée scolaire 2017-2018, des bases académiques d'élèves (BEA-Scolarité), utilisées jusqu'à cette date pour actualiser les panels d'élèves du second degré. En parallèle, l'actualisation de la situation scolaire des élèves du panel 2011 a été fortement simplifiée et améliorée par la mise en place d'un identifiant national élève (INE) unique dans ce nouveau système d'information. Cet identifiant attribué à chaque élève dès sa première année de scolarisation devra également faciliter l'actualisation de la situation scolaire des élèves du panel 2021 tout au long de leur parcours (école, puis collège puis lycée)

L'utilisation de SYSCA constitue un mode d'actualisation de la situation des élèves du panel 2011 d'autant plus efficace que ces bases couvrent maintenant la presque totalité des établissements du secteur public et plus de 90 % de celles du secteur privé. En moyenne, 97 % des élèves voient leur situation scolaire actualisée par ce mode de collecte.

Enquêtes auprès des familles (2012, 2016 et 2020)

Toutes les familles ayant un enfant dans le panel ont été interrogées de manière postale ou téléphonique au cours des seconds et troisièmes trimestres de l'année 2012, alors que les élèves de l'échantillon étaient au cours préparatoire. L'enquête comportait trois phases, deux phases postales et une phase téléphonique pour résorber les non réponses. 91,1 % des familles ont répondu à l'enquête ; 76,7 % l'ont fait par voie postale, 14,4 % par téléphone. Une enquête similaire a été mise en œuvre en avril 2016, alors que les élèves à l'heure étaient en classe de CM2, afin de recueillir notamment des informations sur les changements susceptibles d'être survenus dans l'environnement familial de l'enfant et sur l'évolution des pratiques et représentations de ses parents à l'égard de l'école. Les résultats de l'enquête montrent que sur les 14 835 familles dont l'enfant était encore suivi au cours de l'année scolaire 2015 - 2016, 88 % ont répondu (48,0 % par Internet, 24,4 % par voie postale et 15,6 % par téléphone). Enfin, les familles ont été interrogées en 2020 alors que les élèves à l'heure étaient en 3e et 90 % d'entre eux ont répondu (67,5 % par Internet, 13,5 % par voie postale et 9 % par téléphone).

Mesures des acquis des élèves du panel 2011

Les acquis des élèves ont été mesurés à l'entrée au cours préparatoire. Les compétences des élèves étaient mesurées par neuf épreuves de type « papier-crayon » d'une durée de vingt minutes chacune. Sur les 15 188 élèves recrutés dans l'échantillon, 14 999, soit 98,8 % des élèves du panel, ont au moins participé à l'une des neuf épreuves. On compte 13 828 écoliers, soit 91,1 % d'entre eux, à avoir participé à l'ensemble des épreuves. Les évaluations ont été répétées en mai 2016 sur l'ensemble des élèves de l'échantillon quel que soit le niveau atteint (la majorité d'entre eux étaient scolarisés en CM2). Les élèves ont été évalués à la fois en français et en mathématiques. Les acquis conatifs des élèves ont été également mesurés. Ils sont 13 882 écoliers du panel à avoir participé à cette nouvelle évaluation, soit 94 % des élèves encore scolarisés cette année. Depuis leur entrée au collège, les élèves du panel 2011 ont été évalués tous les ans sur support numérique, à savoir en fin de 6e, en fin de 5e, et en fin de 4e. Les taux de participation aux évaluations de fin de 6e, de 5e et de 4e sont respectivement de 86,8 %, 77,2 % et 84,1 %.

Enquête sur les activités des jeunes en dehors du collège

Les élèves du panel 2011 ont été interrogés au second trimestre de 2019 sur leurs activités en dehors du collège. Cette enquête a été mise en place conjointement par la DEPP et l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) et avait pour objectif principal de mesurer et de mieux comprendre les activités auxquelles les jeunes consacrent leur temps en dehors du collège. Le Comité du label, réuni le 30 janvier 2019, lui a accordé le label

d'intérêt général et de qualité statistique en lui conférant le caractère obligatoire. Sur les 14 632 élèves encore suivis au cours de l'année scolaire 2018 - 2019, 91 % ont répondu (45% par voie postale, 34 % internet et 12 % par téléphone).

Enquête orientation de fin de 3e et fin de 2nde

Des enquêtes « orientation » en fin de classe de troisième (en 2020 pour les élèves à l'heure et 2021 pour ceux en retard) et en fin de classe de seconde (en 2021 pour les élèves à l'heure) ont été menées auprès des chefs d'établissement.

En 2020, l'enquête concernait 12 991 élèves du panel scolarisés en classe de 3e « à l'heure », dans 3882 collèges. Le taux de réponse à cette enquête a été de 84.2%.

En 2021, l'enquête « orientation » pour les élèves en 3e avec un retard d'un an concernait 1714 élèves du panel, scolarisés dans 1317 collèges. Le taux de réponse a été de 74.3%.

Enfin, l'enquête « orientation » pour les élèves du panel en fin de classe de seconde et dits « à l'heure » concernait 9205 élèves du panel scolarisés dans 1976 lycées et a reçu un taux de réponse de 74.7%.

Enquête Jeunes et orientation 2023

En 2023, l'ensemble des élèves du panel ont été interrogés dans le cadre d'une enquête sur leurs conditions de vie, leur perception quant au déroulement de leur scolarité et leur satisfaction quant à leur choix d'orientation et sur leurs projets d'études supérieures et leurs projets professionnels. Les élèves à l'heure étaient scolarisés en classe de terminale (ou équivalente). Un module spécifique de cette enquête avait pour objectif d'évaluer l'impact de la réforme du baccalauréat ainsi que la réforme Parcoursup. En 2023, seuls les élèves scolarisés en terminale en 2022-2023 étaient concernés par ce module. Afin de compléter l'information sur l'ensemble de la cohorte atteignant la classe de terminale, les jeunes scolarisés en terminale en 2023-2024 ou en 2024-2025 étaient à nouveau interrogés respectivement en 2024 et en 2025 mais pour répondre uniquement à ce module Parcoursup.

Parmi les 14 656 du champ (élèves en core suivis en 2019-2020), 12 142 ont répondu à l'enquête en 2023, soit un taux de réponse de 83 %. En 2024, le taux de réponse est de 75 %.

Concertation

Des représentants des parents d'élèves, des représentants des personnels et des syndicats d'enseignants seront réunis avant le lancement de l'enquête (juin 2025). Ces réunions seront essentiellement informatives.

<p>Origine de la demande</p>	<p>Cette demande est à l'initiative de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) pour prolonger les travaux sur les panels précédents. Elle s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'études et de statistiques qui contribuent au débat public, à l'aide au pilotage en matière d'éducation et à l'évaluation du système éducatif.</p>
<p>Place dans un dispositif statistique</p>	<p>Le Système d'information Statistique Consolidé Académique (SYSCA) constitue le système d'information de l'éducation nationale qui est mobilisé dans le cadre de ce panel. Il permet la gestion des élèves du second degré. Ce système d'information dispose d'une information très parcellaire sur l'environnement familial des élèves et ne permet pas de suivre avec précision les trajectoires scolaires des élèves dans l'enseignement secondaire, ni d'analyser les facteurs de réussite ou d'échec scolaire.</p> <p>Le panel 2023 permet de compléter les données administratives recueillies dans ce système d'information afin de mesurer l'égalité des chances, d'identifier les facteurs familiaux d'échec ou de réussite dans l'enseignement du second degré, de faire le lien des parcours avec les acquis cognitifs, de mesurer les acquis conatifs des élèves et de recueillir des informations sur le déroulement des procédures d'orientation en fin de 3ème et de 2nde. Par ailleurs, le panel permettra de combler un besoin d'informations sur les questions d'orientation, qui sont aujourd'hui au centre de la politique éducative, et d'approfondir les connaissances en termes d'orientation par voie d'apprentissage. Pour mieux appréhender les stratégies d'orientation, une attention particulière sera portée sur le recueil d'informations liées aux aspirations des familles et des élèves en termes de parcours et de diplômes, aux stéréotypes (tels que ceux liés au genre ou à l'origine sociale) et aux acquis conatifs. En effet, les seules sources qui existent sur les déterminants de l'orientation scolaire au niveau national sont les panels de la Depp. Le dernier panel est celui des élèves entrés en CP en 2011 et arrivés en terminale en 2022 (pour ceux qui étaient à l'heure). Par rapport à ce panel, le panel 2023 permettra d'enrichir les analyses sur les dynamiques éducatives récentes, notamment en prenant en compte les évolutions liées au « choc des savoirs ». En effet, les élèves entrés en 6e en 2023 sont ou seront concernés par plusieurs réformes éducatives telles que la mise en place d'une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français pour tous les élèves de 6ème, la mise en place des groupes de besoin en français et en mathématiques en classe de 6e et de 5e, le renforcement du niveau d'exigence au brevet...</p> <p>La mise en rapport des informations sur les représentations et les</p>

	<p>choix d'orientation des élèves et de leurs familles avec l'information très riche sur le milieu familial et la scolarité des élèves du panel permettra de mieux comprendre, en mobilisant des informations non disponibles dans les autres sources statistiques, les différents facteurs qui influent favorablement ou défavorablement sur les représentations des élèves et leurs choix d'orientation.</p> <p>Le panel est enrichi aussi avec les données relatives à l'orientation (base Affelnet) et aux examens (base CYCLADE). Les données du panel seront aussi appariées avec les données individuelles issues de la plateforme Parcoursup pour recueillir le détail des vœux des élèves et des événements sur chaque vœu tout au long de la procédure d'affectation des candidats dans l'enseignement supérieur.</p>
Extensions géographiques	
Utilisateurs	<p>Les résultats sont destinés à être mobilisés par l'ensemble des acteurs qui participent à la définition de la politique éducative dans le second degré.</p> <p>Par ailleurs, ils ont vocation à être, à terme, mis à disposition des chercheurs.</p>

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	<p>Le panel 2023 sera observé au moins pendant toute la scolarité secondaire des élèves, soit une durée de sept ans à dix ans selon les cas.</p> <p>La situation scolaire des élèves sera actualisée au début de chaque année scolaire.</p> <p>Les élèves du panel et leurs familles seront interrogées en 2026, quand les élèves de l'échantillon n'ayant pas pris de retard auront atteint la quatrième. Les élèves ou leurs familles pourraient être interrogés à d'autres moments clé des parcours scolaires, notamment quand les élèves auront atteint la terminale (ou niveau équivalent).</p> <p>Les acquis des élèves du panel seront remontés via les résultats aux évaluations nationales. Pour chaque élève, ces remontées sont effectuées quand il est scolarisé à un niveau concerné par les</p>

évaluations exhaustives (6e, 4e, seconde générale et technologiques...)

La collecte portera également sur le déroulement de la procédure d'orientation de fin de troisième et de fin de seconde (en 2026 et 2027) et sur le déroulement de la procédure Parcoursup.

Mode de collecte

Les modes de collecte susceptibles d'être utilisés au cours de l'observation du panel 2023 jusqu'à la fin de leur enseignement secondaire sont les suivants :

- 1- La situation scolaire des élèves sera recueillie par remontée informatique avec les bases exhaustives d'élèves du second degré.
- 2- Quand ce croisement de fichier ne permettra pas l'actualisation de la situation de l'élève, elle se fera par enquête WEB auprès des parents et/ou de l'établissement de l'année précédente.
- 4- Les familles seront interrogées directement dans le cadre d'une enquête utilisant un questionnaire auto-administré par Internet. En cas de non-réponse, ils seront relancés et auront la possibilité de répondre par papier. Dans une dernière étape et en cas de non-réponse, le questionnaire sera passé par téléphone.
- 5- Les élèves seront interrogés par des questionnaires en ligne administrés dans les collèges par des personnes n'appartenant pas à l'équipe pédagogique de l'enfant.
- 6- Les résultats des examens seront remontés des systèmes d'information du ministère de l'éducation (résultats au DNB, résultats au baccalauréat, résultats aux examens professionnels)
- 7- Le déroulement de la procédure d'orientation de fin de troisième et de fin de seconde sera remontée via affelnet
- 8- Les vœux dans Parcours sup par les élèves de terminale seront remontés des systèmes d'information du ministère de l'éducation (vœux saisis, vœux acceptés, vœux validés)

Comitologie

Un Comité de pilotage du panel 2023 est mis en place . Il comprend des représentants :

- des bureaux de la DEPP (Bureau des études statistiques sur les

élèves A2, Bureau de l'appui à l'évaluation des politiques publiques et de soutien à la recherche B1, Bureau de la conception et du pilotage des évaluations des élèves B2-1, Bureau des études statistiques et psychométriques sur les évaluations des élèves B2-2 et Bureau des études sur les pratiques enseignantes B4),

- des administrations et du service statistique du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (DGESCO, IGESR),

- de la Mission enquêtes, données et études statistiques, Service statistique ministériel Jeunesse, vie associative et sport,

- de L'Insee : division Recueil et traitement de l'information, division Conditions de vie des ménages et division Revenus des ménages e l'Insee,

- de l'unité Migrations internationales et minorités de l'Ined,

- du service statistique ministériel de la culture,

- des représentants du service statistique ministériel de la santé (bureau Handicap, indépendance et bureau Jeunesse, famille)

Il comprend également des chercheurs spécialistes notamment en économie de l'éducation, en sociologie de l'éducation et des chercheurs experts de la problématique de l'orientation dans le second degré.

Ce groupe est impliqué dans la conception du questionnaire de l'enquête Famille 2025. L'architecture générale du dispositif, les instruments de mesure et les résultats lui seront soumis. Ce Comité se réunit deux fois avant le démarrage de l'enquête.

<p>Contraintes pour l'enquête</p>	<p>La durée moyenne de remplissage des questionnaires à destination des familles est estimée à 25-30 minutes.</p> <p>La durée moyenne de remplissage des questionnaires à destination des élèves est estimée à 20 minutes.</p>
<p>Coût de l'enquête</p>	<p>En interne, les besoins pour les années 2025 - 2026 (collecte des enquêtes auprès des élèves et leurs familles en 2026) sont estimés à 24 mois ETP. Pour la même période et sur la base d'un échantillon de 35 000 élèves, le coût total des opérations externalisées est estimé à 400 000 € TTC</p>

Organisme collecteur	La DEPP assure la maîtrise d’ouvrage et la maîtrise d’œuvre.
Plan de sondage	<p>L'échantillon des 35 000 élèves sera tiré dans le système d'information statistique consolidé académique (SYSCA). On prévoit que la taille de l'échantillon représente 5 % de la population d'inférence (soit 35 000 élèves environ). Un échantillon de cette taille permettra le suivi de la cohorte dans l'enseignement secondaire, voire dans l'enseignement supérieur. L'existence d'un INE unique devrait faciliter ce suivi. Cette taille importante permettra également de prendre en compte la diversité des formations proposées, notamment celles par voie d'apprentissage et d'étudier des sous-populations spécifiques (enfants en situation de handicap, enfants scolarisés en éducation prioritaire, enfants d'agriculteurs, enfants d'enseignants, descendants d'immigrés...).</p> <p>La population cible est définie comme étant les élèves entrés en 6e en 2023. Le champ du panel comprend les établissements publics et privés sous contrat en France hors Mayotte.</p> <p>L'échantillon sera constitué par un sondage à trois degrés, collège, classe puis élèves.</p> <p>Pour des raisons logistiques, il a été retenu le principe de prendre tous les élèves 6e d'une classe et de ne prendre qu'une classe par collège afin de faciliter la passation des enquêtes auprès des élèves et de ne pas surcharger le travail des chefs d'établissements. Lorsque le collège a plusieurs classes de 6e, la classe éligible au panel sera tirée de manière aléatoire. Seuls les élèves d'une classe entrés pour la première fois en 6e seront retenus. Par ailleurs, les collèges appartenant à un réseau d'éducation prioritaire renforcé seront surreprésentés afin que les collégiens bénéficiant de ce dispositif soient suffisamment nombreux dans l'échantillon pour pouvoir constituer une population d'intérêt à part entière. De même, pour les mêmes objectifs, il est prévu de surreprésenter les élèves qui disposent d'un Projet personnalisé de scolarisation (PPS) et les élèves en Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa).</p> <p>L'échantillonnage sera stratifié (trois strates utilisées traditionnellement à la Depp pour les échantillonnages, notamment pour les panels: collèges en éducation prioritaire renforcée (REP+); collèges publics (hors éducation prioritaire renforcée); collèges privés sous contrat).</p>
Taille de l'échantillon	35 000 élèves

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	SSM Éducation - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)
Autres services producteurs	
Partenariat	Aucun
Date prévisionnelle de la première publication	Les premiers résultats (première étude) seront publiés dans un délai de 15 mois après le lancement du panel (décembre 2027/janvier 2028).